Dimanche 6 novembre 1859 N°307

Melle.

Nous avons eu cette semaine la visite de tous les fléaux. Samedi 29 octobre ont commencé en même temps une pluie et un ouragan qui n'ont pas duré moins de quatre-vingts heures sans la moindre interruption. Nous avions peur d'avoir à signaler de nombreux sinistres, nous sommes heureux de pouvoir dire qu'il y a eu, dans l'arrondissement, plus de peur que de mal, et que les quelques dégâts qui ont eu lieu sont relativement d'une mince importance.

Cependant, depuis cinquante ans, nous disait l'honorable Arago de notre arrondissement, on n'avait vu une crue aussi considérable. La Béronne, débordée de toutes parts, semblait vouloir justifier le titre pompeux de *flumen* que nos vieux aïeux lui prodiguaient si généreusement dans leurs vieilles chartes. La vallée de Saint-Romans, vue des hauteurs qui l'entourent, offrait un coup d'œil magnifique. La Boutonne, piquée d'émulation, répandait ses flots à droite et à gauche et faisait une vaste mer de tout l'espace qui se trouve entre Chef-Boutonne et Brioux.

Dans le canton de la Mothe, la Sèvre et les autres cours d'eau prenaient également leurs ébats et blanchissaient leurs rives d'immenses nappes d'eau. A Exoudun, une maison de la commune a subi des avaries assez considérables. Quoique inondée dans plusieurs endroits, et notamment au faubourg de la Barrière, la ville de la Mothe n'a eu aucun accident grave à déplorer.

Un incident assez extraordinaire s'est produit dans cette localité.

Parmi les sources factices créées par l'inondation dans le sol spongieux et humide sur lequel repose la ville, il s'en est trouvé une qui a pris sa course vers l'église, et qui, se faisant jour précisément sur la marche supérieure, descendait majestueusement en cascade dans les nefs du monument. Cette irruption insolite; avait lieu précisément le jour de la fête de la Toussaints. Toutefois les cérémonies religieuses n'ont pas été interrompues.

Le canton le plus malheureux, comme cela arrive à chaque inondation, a été le canton de Lezay. On sait combien, dans les parties susceptibles d'être immergées, l'écoulement des eaux est lent. On se rappelle qu'au printemps la récolte des foins n'a pu se faire par suite d'une crue extraordinaire des eaux; aujourd'hui les mêmes cultivateurs sont menacés de ne pouvoir faire leurs ensemencements d'automne.

Quant à l'ouragan, nous ne lui connaissons, pour tout méfait, que le renversement de quelques arbres bordant, la route de Limoges vis-à-vis le village de Mardre, commune de St-Léger.